



Atelier Relais
189 rue Jean Chatel
97400 Saint Denis
0262 90 45 56
0693 91 09 97
relaisbourbon@yahoo.fr



RÉGION ACADÉMIQUE



**ATELIER
RELAIS**

PROJETS 2020/2021



FÉDÉRATION RÉUNION

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – FÉDÉRATION DE LA RÉUNION
N°2827 Immeuble FUTURA 190 rue des 2 Canons – BP 50038
97491 SAINTE CLOTILDE CEDEX
Tel : 0262 94 84 40 – fax : 0262 94 84 45
E-mail : fol974@wanadoo.fr – site : www.fol974.com

SOMMAIRE

PRESENTATION	3
LE PROJET PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF	4 à 6
PROCEDURE DE PRISE EN CHARGE	7 à 8
MISE EN ŒUVRE : UNE SESSION A L'ATELIER RELAIS	9 à 16
LES ACTIONS	17 à 24
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FEDERATION DE LA REUNION	25 à 26
CAHIER DES CHARGES	27 à 33
LE BUDGET PREVISIONNEL	34

ANNEXES

Calendrier annuel (commissions)

...

PRESENTATION DU COLLEGE BOURBON ET DE L'ATELIER RELAIS

Le collège de **BOURBON** fut l'un des premiers lycées de la REUNION. Les bâtiments, classés monuments historiques, datent de 1819 et ont accueilli pour leurs études des personnages illustres tels que le poète **Leconte De LISLE**, **Raymond BARRE**, **Paul VERGES**.

À la rentrée 2020-2021, **Mme LEGUILLOUX** en est **La Cheffe d'établissement** et sera secondé par **M. EYQUEM**, son **Principal Adjoint**.

L'**Atelier Relais**, après 3 années d'expérimentation entièrement en internat, s'est installé au collège de Bourbon depuis la rentrée scolaire de 2006/2007, jusqu'à ce jour.

L'équipe sera composée de **M. MIRANVILLE**, l'enseignant coordonnateur, de **Mme DALLEAU**, l'animatrice de **La LIGUE de l'Enseignement** et de **Mme BATAILLE** l'Assistante d'Éducation affectée à l'Atelier Relais.

L'équipe de l'Atelier Relais travaillera en collaboration avec la communauté éducative du collège de BOURBON et celui des collèges d'origine des élèves intégrant les sessions.

Mme GOUDET - TROTET, l'inspectrice de l'École Inclusive Nord, est en charge du dispositif avec **Mme LEBEAU**, la référente du Dispositif Classe et Ateliers Relais du département.

Ce projet sera mené en partenariat avec la LIGUE de L'ENSEIGNEMENT représentée par **Mme DALLEAU** l'animatrice, **Mme Geneviève ANGAMA Jean Marie la Présidente** et **Mme Jessie MORZA la Secrétaire générale**.

Les dispositifs relais (classes et ateliers) constituent un des moyens de lutte et de prévention contre la marginalisation scolaire et sociale de jeunes soumis à l'obligation scolaire.

[Circulaire n° 2014-037 du 28-3-2014]

Élève : un « métier » ou un « rôle » qui s'apprend

➤ **Objectifs généraux**

La finalité essentielle du dispositif consiste à favoriser par un accueil temporaire adapté de 4 à 6 semaines :

- Une réinsertion dans un cursus de formation (action de réinsertion visant à leur redonner une image positive d'eux-mêmes et de l'institution, leur permettre d'élaborer un projet personnel de formation).
- Un réinvestissement dans les apprentissages (actions de re-médiation et de consolidation dans les apprentissages fondamentaux)
- L'acquisition du socle commun connaissances, de compétences et de culture

➤ **Objectifs spécifiques**

- Remotiver

-Resocialiser

- Re-scolariser

Il s'agira entre autres de remobiliser les élèves sur les apprentissages scolaires et de faciliter leur remise à niveau dans certaines matières, condition nécessaire à une réintégration réussie dans l'établissement d'origine. C'est par un travail sur l'articulation des temps scolaires ainsi que par l'engagement dans des activités à caractère sportif et culturel complémentaires des activités scolaires que cette remobilisation est recherchée.

➤ **Profil des élèves concernés et fonctionnement**

L'Atelier Relais s'adresse :

- Aux élèves des classes du cycle 4 (5ème, 4ème et 3ème)
- Aux élèves en voie de désocialisation
- Aux élèves en voie de décrochage externe : absentéisme grave ou perlé
- Aux élèves en voie de décrochage interne : passivité dans les apprentissages

La durée de la prise en charge est limitée de 4 à 6 semaines. Le suivi des élèves se prolonge pendant une année après la session. L'Atelier propose 3 sessions dans l'année. L'Atelier Relais peut accueillir 6 à 8 élèves du Bassin Nord (La Montagne - Saint Denis - Sainte Marie).

➤ **Propositions de date des regroupements pour l'année scolaire 2020 – 2021**

* **Du 28 septembre au 20 novembre 2020**

* **Du 25 janvier au 05 mars 2021**

* **Du 19 avril au 11 juin 2021**

➤ **La prise en charge hebdomadaire en atelier**

Les horaires : Début de la journée à 8h30 / Fin de journée 14h50 (accueil possible à partir de 8H00 et modulable selon les projets)

- Repas à la cantine avec toute l'équipe
- Les 3 premières semaines : 4 jours de prise en charge.
- Selon le projet mis en place avec l'équipe pédagogique du collège d'origine, les élèves feront un retour dans leur établissement afin de reprendre contact avec leur classe (si possible, un Lundi, un Mardi, un Mercredi, un Jeudi et un Vendredi).
- Les 3 dernières semaines : 2 à 3 jours de prise en charge, (selon le projet de l'établissement et de chaque élève) pour permettre un retour progressif en classe.
- Selon certaines situations, un emploi du temps aménagé sera proposé.

➤ **Les moyens**

Humains :

- Un enseignant coordonnateur : MIRANVILLE Philippe
- Une assistante d'éducation : Mme BATAILLE Aude
- Une animatrice de la Ligue de l'Enseignement : Geneviève DALLEAU
- Divers intervenants ponctuels en fonction des activités (enseignants, infirmières, documentaliste, psychologue, artistes, associations socioculturelles, animateur Ligue de l'Enseignement ...)

Financiers et matériels :

- Dotation du Rectorat à la Ligue de l'Enseignement : 36 000 €.
- Conseil Général : une dotation, de 8 000 € (année civile 2020)
- La logistique du collège (salles, cantine, administration...)

Évaluation et suivi :

- Evaluation français / maths (Cycle 3 ou 4)
- Grille hebdomadaire (ponctualité, retard, Règlement intérieur)
- Productions
- Bilan de fin de session
- Fiche de suivi pour les retours au collège
- Positionnement à l'entrée et sortie sur les compétences du socle commun
- Bilan sur le parcours de l'élève et sur son orientation
- Rencontre avec les familles, entretiens individualisés,
- Suivi pendant 2 ans (début année scolaire, mi-décembre, fin année scolaire)

PROCEDURE DE PRISE EN CHARGE

	TYPE D'INTERVENTION	OBJECTIFS	PERSONNES CONCERNÉES ACTEURS/PARTENAIRES
SAISINE DE L'ATELIER RELAIS	<p>Début de la campagne 1 mois avant la commission</p> <p>Prise de contact avec les 15 collèges du Bassin Nord</p>	<p>Présentation des situations susceptibles de devoir bénéficier d'une prise en charge</p> <p>Rencontre avec le CPE ou le référent</p>	<p>Référent collège d'origine (enseignant, CPE...)</p> <p>Atelier relais : Coordonnateur enseignant/Assistante d'éducation</p>
CONSTITUTION DU DOSSIER	Dossier (convention, volet scolaire, santé, social, psychologue)	<p>Élaborer la liste des élèves pressentis</p> <p>Envoi au rectorat des dossiers 15 jours avant la commission</p>	<p>Référent collège d'origine</p> <p>Psychologue- AS- infirmière</p> <p>Équipe pédagogique</p>
1 ^{ère} RENCONTRE	Au collège d'origine rencontre référent, jeune et sa famille	<p>Faire valoir l'Atelier relais comme une aide et un soutien</p> <p>Présenter le fonctionnement de l'Atelier, discuter du projet et obtenir l'accord de l'élève et de sa famille</p> <p>Évaluer la situation proposée</p>	<p>Coordonnateur enseignant/ assistante d'éducation et / ou Animateur.</p> <p>Référents du collège d'origine et enseignants</p> <p>Élève, son responsable légal, son éducateur...</p>
2 ^{ème} RENCONTRE	Visite de l'Atelier Accueil au collège de BOURBON	Rencontre équipe Atelier, famille et élève : rappel des objectifs généraux, évaluation du contexte familial et des difficultés, reconnaissance du trajet en bus	<p>Élève, responsable légal</p> <p>Équipe de l'atelier relais : enseignant, animatrice, assistant d'éducation</p>

COMMISSION D'AFFECTATION	Rectorat	<p>Étude de chaque dossier d'admission en commission.</p> <p>Le dossier est présenté par le CPE ou le référent de l'élève.</p>	<p>Principale de Bourbon</p> <p>Rectorat (inspectrice, représentant district service social, santé et psychologue)</p> <p>Équipe Atelier Relais</p> <p>Collège d'origine (CPE, principaux)</p>
APRÈS COMMISSION		<p>Remonter des résultats de la commission</p> <p>Avertir les familles et les élèves</p>	<p>Rectorat - principal, référents et Équipe collège d'origine.</p> <p>Équipe Atelier Relais</p>
SÉJOUR EN ATELIER RELAIS	Prise en charge par l'Atelier relais et Ligue de l'Enseignement pendant 6 semaines	<p>Période de resocialisation, re-motivation, apprentissage évaluation, re-scolarisation,</p> <p>Suivi dans les collèges d'origines (1 à 2 fois par semaines)</p> <p>Projet parentalité</p> <p>Lien avec les équipes des collèges</p> <p>Fin de la session : bilan individuel</p> <p>Sortie du dispositif</p>	<p>Équipe Atelier Relais</p> <p>Intervenants divers (enseignants, animateurs...)</p> <p>Élèves, familles</p>
RETOUR ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE	Retour en classe	<p>Prise en charge adaptée au collège d'origine.</p> <p>Suivi par son tuteur pédagogique</p> <p>Accompagnement associatif</p>	<p>Collège d'origine, services sociaux</p> <p>Ligue de l'Enseignement</p>
SUIVI	<p>Visite</p> <p>Enquête</p>	<p>Suivi régulier : 3 mois, 6 mois, 1 an et 2 ans</p> <p>Enquête ministérielle /cisad</p>	<p>Rectorat</p> <p>Enseignant / famille/coordonnateur</p>

Mise en œuvre : Une session à l'atelier relais

RETROUVER L'IMAGE DE SOI

Les domaines sont les suivants :

- **Sportif** : jeux collectifs, endurance, randonnées, ...
- **Communication** : multimédia, écrits, oral, jeux de rôles, références de communication, conventions sociales
- **Culturel** : arts plastiques, musique, visites...
- **Vie quotidienne** : gestion de travail et son temps, environnement...
- **Citoyenneté** : codes sociaux, codes de conduite, réflexions philosophiques, principes et valeurs universelles, respect, liberté...
- **Vie pratique** : réalisation d'objets, suivi des procédures, des consignes, organisation et planification...
- **Vie scolaire** : à partir du règlement intérieur ou des règles implicites attendues des élèves, gestion de son attitude et son comportement.
- **Disciplines scolaires** : français, maths, histoire, géographie, EPS, sciences, anglais, technologie, physiques

OBJECTIFS :

- Reprise de la confiance en soi, en l'autre, en l'institution et en l'adulte : entretiens individuels, activités avec dépassement de soi, préparer l'avenir, travailler sa posture et sa respiration (le yoga)
- Resocialisation au sein d'un groupe : sortie cohésion, responsabiliser les élèves par le biais des tâches collectives, prise en charge totale en internat
- Découvrir et renforcer des acquis, et en acquérir de nouvelles compétences : cahier évaluation maths/français, cours anglais/maths/EPS... en petit groupe
- Réflexion autour d'un projet personnel : orientation, santé, social, bien être...
- Accepter la communication avec autrui : respect du règlement intérieur, consultation de Pronotes, avoir ses affaires ...Planifier sa semaine (réveil le matin ...)
- Retrouver une dynamique d'élève : attitude, travail, effort
- Réflexion autour d'un projet personnel (orientation, social...)

APPRENDRE A SE POSITIONNER, S'ÉVALUER

MOYENS : des situations de communication orale et écrite

- Différentes formes de présentation : se présenter à un camarade, présenter son camarade devant le groupe (à partir d'une photo choisie, se présenter devant le groupe sur son identité, ses goûts, ses capacités et ses difficultés, présentation croisée, présenter son environnement).
- Jeux des 3 questions : « qu'est pour toi un élève ordinaire (tel qu'on l'attend) ? », les difficultés que tu éprouves à être un élève « ordinaire » ? que voudrais-tu faire à l'atelier relais pour devenir un élève « ordinaire » ?
- Discussion en groupe sur les termes de la grille du règlement intérieur.
- Auto positionnement par rapport à une grille « normée » compétences 6 et 7 du socle commun.
- Une grille identique sera présentée en fin de séjour.

RESULTAT ATTENDUS :

- Communiquer avec autrui : camarade, groupe professeurs
- Prendre conscience qu'il faut adapter son discours selon son interlocuteur
- Ré apprendre les codes de la prise de parole en classe et en société
- S'exprimer sur les sujets de la vie de tous les jours
- Acquérir les attendus implicites de l'école
- Se repérer personnellement par rapport à ces attendus.
- S'auto – évaluer : analyser les situations pour reconnaître les points forts et les points faibles (fiche de suivi,)

DECOUVRIR ET RENFORCER SES PROPRES CAPACITES

L'objectif est de faire découvrir aux élèves leurs capacités à exercer une activité, assumer une tâche, ils pourront ainsi se rendre compte des aptitudes acquises dans des domaines divers (extra scolaires et scolaires).

MOYENS :

- Arts plastiques, ateliers d'expressions, activités de pleine nature, règlement intérieur des établissements.
- Situations de réussite dans un premier temps : activités de communication fonctionnelles (écrites et orales), atelier informatique, arts plastiques, ...

- Situations d'apprentissage par la suite : atelier d'écriture créative, écriture de courrier ou de mail, journal de bord, lecture fonctionnelle, réalisation artistique (argile, tableau), itinéraire, lecture à haute voix (articles, histoires...).

RESULTATS ATTENDUS :

- Lister des capacités acquises transférables au domaine scolaire et en acquérir de nouvelles.
- Acquérir des repères pour une meilleure image de soi.

LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

MOYENS :

- Discussions, débats, réflexions « philosophiques » sur les notions ou valeurs, de respect, de politesse, de tolérance, de liberté (la mienne, celle des autres) ... Le respect de la loi et le règlement des conflits.
- S'exprimer à partir de situations vécues dans le groupe ou individuellement ou à partir d'actualités, de thèmes.
- Faire parler les élèves sur ce qu'ils « entendent » ou comprennent de ces notions et valeurs et expliciter ce que la société scolaire, civile, ou adultes « entendent et attendent ».
- Travail spécifique sur l'attestation scolaire de la sécurité routière : préparer l'examen, faire une sortie à vélo, conduire un kart...

RESULTATS ATTENDUS :

- Repérer différentes situations de communication à l'école et dans la vie quotidienne.
- Produire une charte relationnelle.
- Prendre conscience de comportements appropriés en fonction de situations diverses, mais aussi de comportements permanents quelle que soit la situation (principes universels).
- Adapter son comportement à la situation et donc aux codes et règles qui en découlent.
- Acquérir la notion des codes de conduites : « permis », « interdit » la loi et moi.
- Vivre ensemble en respectant les règles.
- Respecter le règlement intérieur.

RETROUVER L'ENVIE D'ETRE ELEVE

Se gérer, s'organiser, se repérer : des compétences transversales indispensables au « métier d'élève »

Gérer son poste de travail.

C'est-à-dire trier, sélectionner, hiérarchiser et choisir pour mobiliser son attention sur l'utile, l'indispensable, dans le but de réaliser une tâche ou suivre un cours « correctement ».

MOYENS : Exercices méthodologiques, jeux de situations, réalisations artistiques, atelier multimédia, fabrication d'objets, « vie quotidienne » gestion des tâches attribuées.

RESULTATS ATTENDUS : Exécution des tâches assignées, avoir uniquement le matériel nécessaire au début de chaque activité, avoir ses affaires.

Gérer son temps

MOYENS : Exercices méthodologiques (avant, pendant, après), jeux de situations (exercices de notion de durée sur des périodicités différentes : temps très court, heure, journée, semaine, année), réalisations scolaires, l'emploi du temps de la semaine, les sorties, les randonnées.

RESULTATS ATTENDUS :

- Transférer les réussites aux exercices méthodologiques sur les situations extra-scolaires et scolaires (arriver à l'heure, travail en un temps donné...).
- Réussir des tâches concrètes.
- Autonomie, prise d'initiative.

SE GERER : LA MAITRISE DE SOI

MOYENS : Dans toutes les activités et plus particulièrement dans des activités sportives :
Randonnées, endurance, jeux collectifs, sorties, visites...

RESULTATS ATTENDUS :

- Anticiper ses gestes ou attitudes et prévoir les conséquences = attitude dans l'action.
- Maîtriser ses gestes, ses émotions (stress, découragement, confiance en soi et en les autres, colère).
- Maîtriser ses attitudes (prises de risque, violence etc....) = attitude face à l'action.
- Se dépasser (notion d'effort et de constance dans l'effort).
- Développer la confiance en soi et dans les autres, la solidarité.
- Gérer ses transferts affectifs : téléphone portable, musique, tenue vestimentaire...
- Apprendre à différer ses envies, ses besoins vers des moments adaptés.

ORGANISER SES DOCUMENTS, SES DEVOIRS

MOYENS :

- Gérer son cahier de textes.
- Aller sur Pronotes.
- Demander de l'aide (dispositif devoirs faits)

RESULTATS ATTENDUS :

- Transférer les réussites des exercices méthodologiques sur les situations scolaires.
- Réussir la gestion de son cahier.
- Ramener les documents divers et faire ses devoirs pour les jours demandés.
- Réussir à organiser son cartable en fonction de l'emploi du temps.

ORGANISER ET PLANIFIER UN PROJET DE SORTIE

MOYENS :

- Utilisation de plans (ville, bus), de cartes, horaires, itinéraires.
- Découverte de consignes de sécurité.
- Documents d'autorisation.
- Mise en situation concrète : déterminer un itinéraire, un horaire.

RESULTATS ATTENDUS :

- Rapporter les documents signés.
- Autonomie.
- Respecter les consignes de sécurité.

S'ORGANISER EN VUE D'UNE REALISATION

Fabrication d'objets, (instruments de musique, masques) etc.

MOYENS :

Mise en situation concrète, suivi ou réalisation d'une fiche technique, d'un mode d'emploi.

Avant :

- Matériel : Anticiper les besoins, établir la liste du matériel, des courses nécessaires à la réalisation
- Gestion de la tenue spécifique (chaussures, vêtements)
- Scolaire : lecture, vocabulaire spécifique et technique, notion de procédure, règles de sécurité.

Pendant :

- Organiser son poste de travail.
- Passer de l'écrit à la réalisation pratique (suivre la fiche technique).
- Demander de l'aide si nécessaire.
- Exécuter en suivant les consignes.
- Vérifier la conformité des tâches.

Après :

- Ranger, nettoyer les lieux et le matériel.

RESULTATS ATTENDUS :

- Réussite de la réalisation.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Réussite de la démarche d'organisation.
- Rigueur, patience, plaisir, autonomie.
- Révision des opérations mathématiques de base.

SE REPERER DANS L'ESPACE

MOYENS : plans, cartes, boussole, dictionnaires, annuaires, presse, lieux divers (collège, internat, ville, sorties), itinéraires divers, sentiers de randonnées, etc.

RESULTATS ATTENDUS :

- Repérer son quartier, sa ville, la Réunion dans l'océan indien.
- Lire des « supports géographiques » variés (Google Mapp).
- Trouver rapidement des mots dans le dictionnaire, des articles dans les journaux.
- Rechercher des informations utiles
- Créer un itinéraire sur un logiciel

SE REPERER DANS LE TEMPS

Chaque moment à un début, une fin mais aussi un avant et un après

- Préparer son arrivée à l'atelier et son changement de structure (dates, heures etc.).
- Préparer le retour dans l'établissement.
- Son histoire : « généalogie ».
- L'histoire : 3 aspects :
 - 1- Le quotidien, ce que je vis actuellement = réel (présent).
 - 2- Histoire de la Réunion, certains aspects = a été réel à un moment (lontan - passé).
 - 3- La fiction, l'imaginaire, le virtuel : irréel.
- Meilleure connaissance de ses origines, de l'histoire et de la géographie de la Réunion.
- Développement de la curiosité, de l'envie d'apprendre.
- Production d'écrits (textes, journal, contes etc.) sur ordinateur avec choix d'illustrations.
- Maîtrise de certains outils multimédias.
- Préparer son orientation.
- Retour sur son parcours scolaire.

MOYENS :

- Différents supports écrits, audio-visuels, films, photographies, internet...
- Réalisation d'une frise historique.
- Réalisation d'une chronologie à partir de l'histoire du peuplement de la Réunion.

- Lecture et écoute de contes.

RESULTATS ATTENDUS :

- Meilleure connaissance de ses origines, de l'histoire et de la géographie de la Réunion.
- Développement de la curiosité, de l'envie d'apprendre.
- Production d'écrits (textes, journal, contes etc.) sur ordinateur avec choix d'illustrations.
- Maîtrise de certains outils multimédias.
- Meilleure vue sur son parcours à venir.

SE REPERER SOCIALEMENT

Identifier les personnes ressources du collège (ou de la situation) mais aussi du quartier.

Rencontre avec l'Assistante sociale, l'infirmière... pour se réapproprier le rôle de chacun.

MOYENS :

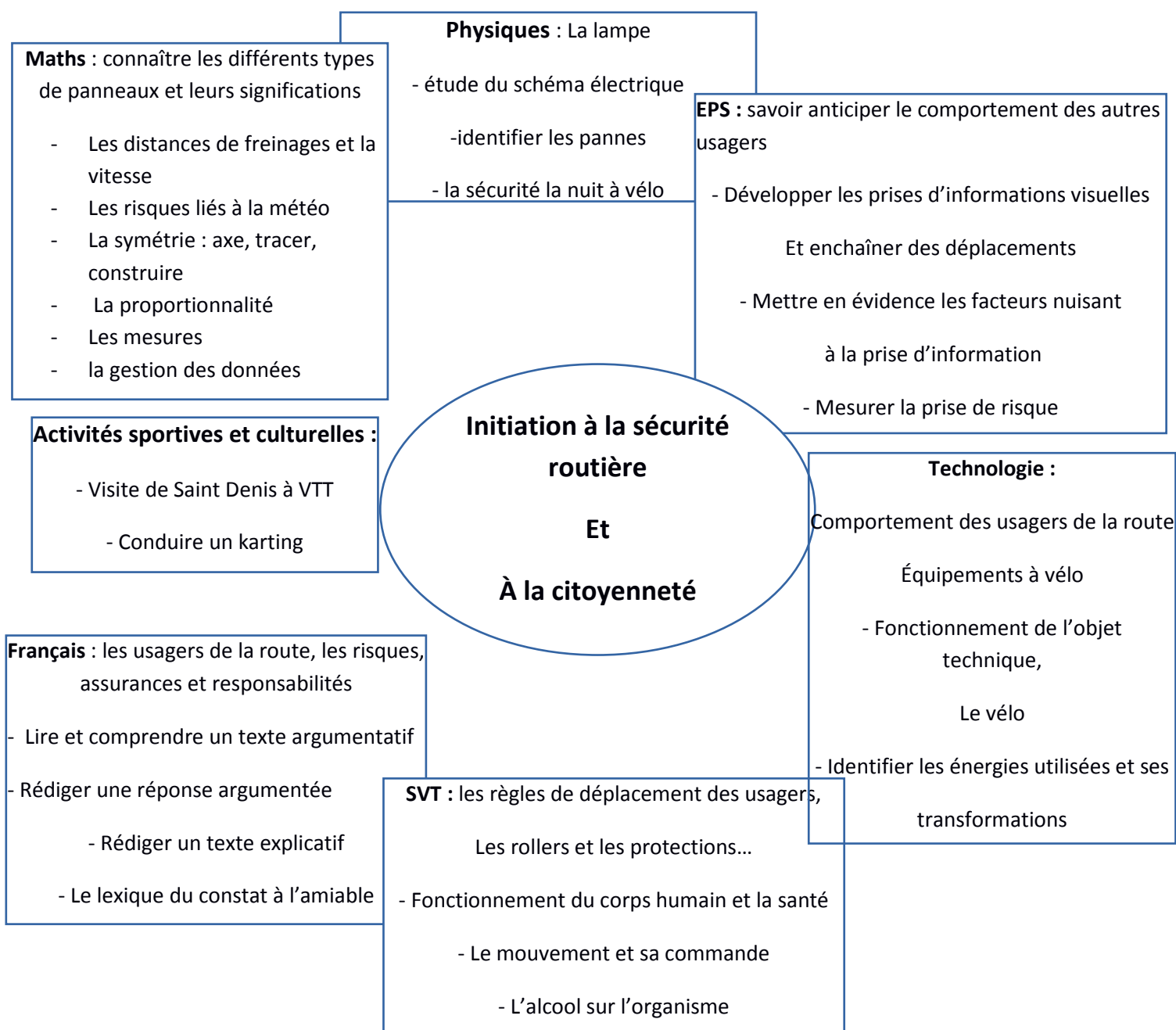
- Organigramme des établissements scolaires.
- Les rôles et fonctions de chacun.

RESULTATS ATTENDUS :

- Être capable d'identifier le bon interlocuteur.
- Poser les bonnes questions au bon endroit.
- Rechercher de l'aide auprès des adultes.

ACTION 1 : Initiation à la sécurité routière

Domaine 3 du socle commun des connaissances et de la culture : La formation de la personne et du citoyen en particulier par le respect des règles de la vie collective, la connaissance des comportements favorables à sa sécurité, la préparation et la passation des attestations de sécurité routière (le livret personnel de compétences inclut aussi les attestations de sécurité routière (ASSR1 et 2), qui déterminent le **continuum éducatif** de sécurité routière de la maternelle au lycée. *Les ASSR sont obligatoires pour s'inscrire au permis de conduire pour tous les candidats nés après le 1er janvier 1988*).



<http://eduscol.education.fr/cid45637/fiches-pedagogiques-securite-routiere-college.html>

ACTION 2 : Les activités de pleine nature

Autonomie, responsabilité, persévérance

- S'appuyer sur des méthodes de travail pour être autonome.
- Respecter des consignes simples, en autonomie.
- Être persévérant dans toutes les activités.
- Avoir une bonne maîtrise de son corps et une pratique physique (sportive).
- Se déplacer en s'adaptant à l'environnement.
- Réaliser une performance mesurée dans les activités athlétiques et en natation.

OBJECTIFS :

- Acquérir des connaissances sur les richesses de l'île : faune et flore.
- Mesurer la résistance de l'élève.
- Amener l'élève à se dépasser, à avoir confiance en ses capacités et le goût de l'effort.
- Développer ses capacités sportives et ses notions de protection de l'environnement.
- Lire une carte IGN et des coordonnées GPS.

MISE EN ŒUVRE :

- Date de mise en œuvre prévisionnelle : 3 sessions de 6 semaines de l'atelier relais.
- Nombre approximatif d'élèves bénéficiaires : environ 8 élèves de 5ème, de 4ème et de 3ème (atelier-relais).
- Activités : randonnée, escalade, yoga, VTT, accrobranche, canoë kayak.

MOYENS HUMAINS :

- L'équipe de l'atelier relais.
- 1 enseignant d'EPS du collège Bourbon.
- 1 intervenant extérieur ou un Brevet d'État.

FINANCIERS :

- Ligue de l'enseignement (transport, billetterie).
- Atelier Relais paiement en HSE du professeur.

SUPPORTS :

- Documents et textes.
- Utilisation de matériel adapté.

ÉVALUATION :

- Manipulation correcte du matériel.
- Déplacements dans un temps donné.
- Repérage pendant et après l'activité.
- Découverte des différents types de parcours praticables.
- Confrontation à une norme ou aux autres élèves.
- Maîtrise de son corps en vue de s'économiser.
- Respect des règles et consignes de sécurité données au sein d'un groupe.

ACTION 3 : Parcours citoyen

Information, responsabilité, citoyenneté

- Connaître les principes et fondements de la vie sociale et civique.
- Apprendre les valeurs de la république.
- Avoir un comportement responsable.

- Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les mettre en application.
- Avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien.
- Respecter les règles de la vie collective.
- Respecter tous les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons.
- Connaître les principes de la laïcité, les discriminations.

OBJECTIFS

- Définir un cadre de confiance au sein du groupe : l'élaboration d'une charte relationnelle.
- Prendre conscience de ses droits et devoirs dans la vie de tous les jours.
- Prendre conscience de ce qu'il peut faire et ne peut pas faire dans un groupe.
- Pouvoir se situer en tant qu'individu (élève) faisant partie d'un groupe.
- Comprendre l'importance de l'élaboration de règles de vie commune.
- Avoir une approche sur ce qui est d'ordre de délits et de crimes et les peines encourues.
- Prendre conscience de ses droits et devoirs dans la vie de tous les jours par rapport à lui-même et les personnes qui l'entourent.
- Pouvoir se situer en tant qu'individu (élève) faisant partie d'un groupe d'une société.
- Comprendre l'importance des règles qui régissent la société de l'ordre civil et pénal.

MISE EN ŒUVRE

- Date de mise en œuvre prévisionnelle : 3 sessions de 6 semaines de l'atelier relais.
- Durée de l'action : tout au long de la session.
- Nombre approximatif d'élèves bénéficiaires : environ 8 élèves de 5ème, de 4ème et de 3ème (atelier-relais).

MOYENS HUMAINS

- L'équipe de l'atelier relais.
- Intervenant extérieur.

FINANCIERS

Ligue de l'enseignement (frais intervenant extérieur).

SUPPORTS

- Documents et textes du règlement intérieur de l'établissement et de la charte relationnelle.
- QCM, films, scénarios.

- Plateau de jeu « construire sa ville ».

ÉVALUATION

- Respect des règles et consignes données au sein d'un groupe.
- Élaboration et application de la charte relationnelle, établir une correspondance entre un délit et la peine applicable.

ACTION 4 : Parcours d'éducation artistique et culturelle

Histoire, géographie, culture

Favoriser un égal accès à l'art et à la culture

Sensibiliser les élèves sur le patrimoine culturel de l'île de la Réunion

Connaître l'histoire et la géographie de l'île

Avoir des notions sur les grandes périodes qui ont marqué l'histoire de la Réunion, afin de comprendre son histoire, son identité, et de se situer dans la France et dans l'Europe.

Prendre conscience de la diversité culturelle de la Réunion, et l'impact du vivre ensemble.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances sur le patrimoine bâti, culturel, musical de l'île.
- Repérer des lieux historiques sur une carte.
- Connaître quelques personnages qui ont donné leurs noms aux lieux dits, aux rues, aux bâtiments de l'île de la Réunion.
- Avoir des notions géographiques notamment sur la formation de l'île, son climat, sa faune et flore.
- Visiter des lieux historiques et lieux de spectacles.
- Rencontrer des artistes.
- Voir des spectacles, des expositions.
- S'exprimer à travers des productions.

MISE EN ŒUVRE

- Date de mise en œuvre prévisionnelle : 3 sessions de 6 semaines de l'atelier relais.
- Durée de l'action : tout au long de la session.
- Nombre approximatif d'élèves bénéficiaires : environ 8 élèves de 5ème, de 4ème et de 3ème (Atelier Relais).

MOYENS HUMAINS

- L'équipe de l'Atelier Relais.
- Intervenant extérieur.

FINANCIERS

Ligue de l'enseignement (frais intervenant extérieur, billetterie, transport).

SUPPORTS

- Documents et textes.
- Visite de sites historiques, carte géographique de la Réunion.
- Rencontre avec des artistes (Cité des arts, la Fabrik).
- Pratique des activités culturelles et ou artistiques.
- Utilisation de matériel adapté.

ÉVALUATION

- Confrontation avec une norme ou les autres.
- Manipulation correcte du matériel.
- Maîtrise de son corps en vue de s'économiser
- Critiquer une œuvre d'art.
- Respect des règles et des consignes.
- Déplacement dans un temps donné.

ACTION 5 : Parcours d'éducation à la santé

Prévention, éducation, protection

Avoir des notions liées à la santé et expliciter l'impact d'une bonne hygiène de vie sur le corps et l'esprit.

OBJECTIFS

- Intégrer et appliquer le protocole sanitaire lié au COVID.
- Acquérir des connaissances sur la période de l'adolescence.
- Prévenir les risques concernant les addictions.
- Pratiquer des activités sportives.
- Donner de l'importance au petit déjeuner.

MISE EN ŒUVRE

- Date de mise en œuvre prévisionnelle : 3 sessions de 6 semaines de l'atelier relais.
- Durée de l'action : tout au long de la session.
- Public(s) ciblé(s) : les élèves de l'atelier relais du Collège Bourbon.
- Nombre approximatif d'élèves bénéficiaires : environ 8 élèves de 5ème, de 4ème et de 3ème (atelier-relais).

MOYENS HUMAINS

- L'équipe de l'Atelier relais
- Infirmière du collège.
- Professionnels de la KAZ'ADOS.
- Le personnel de la cuisine.

FINANCIERS

Ligue de l'enseignement (frais intervenant extérieur, billetterie, transport).

SUPPORTS

- Petit déjeuner à la restauration scolaire.
- Pratique du yoga, du vtt, rafting, kayak.
- Intervention de l'infirmière.
- Échanges et débats avec des professionnels de la KAZ'ADOS.
- Photos langages (addictions).

ÉVALUATION

- Application des gestes barrières.
- Implication dans les activités sportives et culturelles.
- Assimilation des règles sanitaires de la vie quotidienne en matière de sommeil, alimentation, de jeux « vidéo ».
- Respect des gestes barrières du protocole sanitaire COVID.

ACTION 6 : Parcours avenir

Formation, orientation, application

Comprendre le mode économique et professionnel et apporter aux élèves des pistes d'orientation sur leur parcours scolaire, faire réfléchir sur le monde professionnel afin qu'ils puissent choisir une meilleure orientation.

OBJECTIFS

- Découvrir des champs professionnels.
- Acquérir des connaissances sur les formations professionnelles.
- Faire le point sur son orientation et son avenir professionnel.
- Connaître la diversité des métiers et de formation.
- Faire des propositions sur son avenir professionnel.

MISE EN ŒUVRE

- Date de mise en œuvre prévisionnelle : 3 sessions de 6 semaines de l'atelier relais.
- Durée de l'action : tout au long de la session.
- Nombre approximatif d'élèves bénéficiaires : environ 8 élèves de 5ème, de 4ème et de 3ème (atelier-relais).

MOYENS HUMAINS

- L'équipe de l'Atelier Relais
- La psychologue scolaire
- Les professionnels du monde économique

FINANCIERS

Ligue de l'enseignement (frais intervenant extérieur, billetterie, transport).

SUPPORTS

- Documents et textes.
- Visite de lycées, CFA, MFR.
- Le logiciel GPO avec la psychologue scolaire.
- Rencontre avec des professionnels.
- Visite du CDI : le kiosque ONISEP.
- Échange avec les professionnels.
- Réalisation d'une recette avec le service de restauration du collège Bourbon.
- Participer à une création d'un objet dans un atelier professionnel.

ÉVALUATION

- Questionnement sur les métiers.
- Implication dans les recherches d'orientation (élèves de 4^{ème} et 3^{ème}).
- Respect des consignes de sécurité dans les ateliers.
- Réalisations abouties.
- Formulation d'un projet.

ACTION 7 : Vie sociale et collective

Parentalité, coéducation, application

Une attention particulière sera donnée à la coéducation, c'est-à-dire l'aide apportée aux parents dans le cadre de la parentalité. Faire une coupure avec l'environnement où évolue l'adolescent via l'internat, afin de comprendre l'importance d'une hygiène de vie saine (temps de sommeil, de repas, d'hygiène et d'activités).

OBJECTIFS

- Accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants.
- Développer davantage les notions de partage et du vivre ensemble.
- Responsabiliser les élèves dans les tâches de la vie quotidienne.
- Gérer la vie quotidienne dans un espace et dans un autre environnement.
- Fédérer le groupe dans un projet commun.
- Appliquer les règles établies.
- Mesurer l'impact qu'implique la vie collective.

MISE EN ŒUVRE

- Date de mise en œuvre prévisionnelle : 3 sessions de 6 semaines de l'Atelier Relais.
- Durée de l'action : tout au long de la session.

- Nombre approximatif d'élèves bénéficiaires : environ 8 élèves de 5ème, de 4ème et de 3ème (atelier-relais).

MOYENS HUMAINS

- L'équipe de l'Atelier Relais.
- La psychologue scolaire.
- Assistante sociale du collège.
- Les infirmières du collège.
- Les parents des élèves.

FINANCIERS

Ligue de l'enseignement (frais intervenant extérieur, billetterie, transport).

SUPPORTS

- Sortie pleine nature avec les parents.
- Café des parents dans les locaux de la KAZ'ADOS.
- Les centres intérêts des adolescents.
- Séjour en internat.
- Tableau des TIC (Tâches d'Intérêt Collectifs).

ÉVALUATION

- Respect des règles.
- Implication journalière.
- Prise d'initiative.
- Application du tableau des tâches de la vie collective.

PRINCIPES GENERAUX D'INTERVENTION DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FEDERATION DE LA REUNION

Le projet d'action éducative et partenariale proposé par les deux entités permet d'envisager la mise en œuvre du dispositif « Atelier-relais » en référence à des principes inscrits dans une volonté de promouvoir et de mettre en œuvre une politique globale concertée de lutte contre l'échec scolaire et la marginalisation sociale.

Cette politique, conçue pour les collégiens sous statut scolaire a pour objectif général de réinsérer durablement les élèves dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle, en les engageant simultanément dans un processus de resocialisation et de réinvestissement dans les apprentissages.

Ce projet conçu d'un commun accord avec l'Éducation Nationale et les associations complémentaires de l'école publique veut contribuer à rendre effectif, le droit de chaque jeune à la scolarisation jusqu'à 16 ans et constitue à travers des propositions d'actions du réseau associatif (Ligue de l'Enseignement) une réponse aux besoins identifiés par le groupe départemental de pilotage et aux orientations définies dans la convention et le cahier des charges.

LE PARTENARIAT

Le partenariat fonctionne depuis la mise en place du dispositif à la Réunion, entre l'Éducation Populaire, (Ligue de l'Enseignement) et l'Éducation Nationale (Académie de la Réunion).

La Ligue de l'Enseignement et l'Éducation Nationale complètent dans les domaines éducatifs suivants :

- Connaissance du public
- Connaissance du territoire
- Connaissance de la communauté éducative
- Connaissance des forces et faiblesses du dispositif

Dans ce contexte, ce réseau associatif s'engage à construire des réponses qui s'appuient sur des constats établis, appropriés aux réalités du territoire, et proposées par le groupe départemental de pilotage et les acteurs professionnels du site repéré.

Trois périodes de six semaines sont retenues pour l'année scolaire 2020/2021.

Dès le départ, l'élève doit s'inscrire dans un projet, en passant un accord écrit ou non, qui implique l'acquisition des savoirs, et des savoirs être.

Pour cela il doit :

- Effectuer les activités scolaires prévues dans le projet pédagogique
- Respecter les règles de vie collective et l'accord passé (contrat)

La présence des élèves lors des trois sessions, sera le cadre principal du travail d'apprentissage en lien avec le socle commun du collège.
Cet apprentissage sera facilité par des activités artistiques, culturelles, sportives et de communication...

LES PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL EN LIEN AVEC LE CAHIER DES CHARGES :

- Le développement personnel.
- L'apprentissage de la vie en collectivité.
- L'acquisition des compétences des règles sociales.
- La relation éducative avec les parents.
- La prévention sur les conduites addictives.
- La sensibilisation sur les discriminations.
- L'inscription de l'élève dans un parcours individuel tout au long de l'atelier.

Le projet d'action éducative poursuit donc la finalité suivante : Élaborer un projet de vie.

LES OBJECTIFS A ATTEINDRE SONT LES SUIVANTS :

- Réconcilier le jeune avec la famille, l'école et la société
- Remotiver
- Re - scolariser
- Re – socialiser

LES CHAMPS EDUCATIFS SOLLICITES :

Se donner une image positive de soi, être utile, être apprécié, réussir des tâches, gérer son temps, s'organiser ... par :

- L'implication étroite des parents.
- L'acquisition des règles de vie en collectivité (établir et respecter des règles, les tâches, être dans une dynamique de groupe, être solidaire, négocier, participer à un projet collectif).
- Les activités physiques, sportives, artistiques et culturelles.
- Les activités de communication (écriture, lecture, outils multimédia, dialogue avec les adultes et ses pairs).

LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF SE FERA SELON LES AXES SUIVANTS :

- Actions d'accompagnement et de soutien adaptés à la situation de l'élève et à son projet individuel.
- Actions dans les champs de la culture, de l'environnement, des sports, de la communication.
- Actions afin de favoriser les apprentissages, l'exercice de la citoyenneté.
- Actions axées sur la scolarité, le monde de l'éducation, la communauté éducative.

CAHIER DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES INTERVENANTS DE L'ATELIER RELAIS COLLEGE BOURBON ANNEE 2020-2021

L'Atelier relais du collège Bourbon est la résultante d'un partenariat entre l'Éducation nationale et la Ligue de l'Enseignement Fédération Réunion. La Principale du collège Bourbon et la Présidente de la Ligue de l'enseignement sont les garantes du fonctionnement de l'Atelier Relais.

Lieu : L'Atelier Relais se situe au collège Bourbon.

L'ÉDUCATION NATIONALE MET A LA DISPOSITION DE L'ATELIER RELAIS :

- 1 enseignant à temps plein : professeur des écoles spécialisé : M. MIRANVILLE Philippe.
- 1 assistante d'éducation sur la base de 28 heures par semaine : Mme BATAILLE.
- Des enseignants, infirmières ou personnel du collège pour des interventions ponctuelles.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT MET A LA DISPOSITION DE L'ATELIER RELAIS :

- 1 animatrice référente Geneviève DALLEAU.
- Des animateurs intervenants spécifiques de la Ligue.
- Le réseau associatif.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ATELIER RELAIS SE DIVISE EN TROIS PERIODES LIEES AUX ETAPES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE L'ATELIER RELAIS DU COLLEGE BOURBON :

- 1- Le montage du projet annuel, la préparation globale des sessions, mise en place des partenariats, le budget... (De la rentrée scolaire aux vacances d'octobre).
- 2- Les sessions de 6 semaines avec en moyenne une sortie pédagogique hebdomadaire.
- 3- Les bilans annuels et les retours institutionnels, (mi-juin à fin année scolaire).

1 - MONTAGE DU PROJET ANNUEL

Objectifs	Tâches	Durée	Personnes concernées
Mise en place de l'organisation annuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration et rédaction du projet pédagogique et éducatif annuel, planning des sessions, et planification des interventions et intervenants extérieurs. • Répartition des projets dans le bassin nord (classe et atelier) • Relations avec les établissements du bassin (conventions, documents de liaison, informations, rencontres...). • Organisation matérielle : lieux de déroulement des sessions, commandes de matériels pédagogiques et de fonctionnement. • Préparation du budget et demande de subventions. • Répartition des tâches et interventions entre les diverses composantes de l'équipe de base. Mise en place des partenariats. • Préparations pédagogiques (interventions, documents élèves, grilles de suivi, de bilan, activités, fiches actions...) • Fixer, en lien avec le rectorat, le planning des commissions d'affectation et des réunions locales et académiques. • Préparation des recrutements (dossiers d'admission, contrat type, documents de commissions d'affectation...) • Suivi des élèves de l'année précédente. • Mise en route des recrutements et saisine de la commission pour la première session • Contacts et Visites dans les établissements (équipes pédagogiques). Rencontres des familles et des élèves en vue du recrutement de la session 1. 	6 semaines	- Animateur référent Ligue de l'enseignement - 2 personnels Éducation Nationale

2- LES SESSIONS : 6 semaines élèves, 1 semaine préparation, 1 semaine bilan *

Objectifs	Tâches	Durée	Personnes concernées
Admission des élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Lien avec les établissements : vérification du profil des élèves proposés, rencontres avec les familles, élèves et les référents des collèges d'origine, constitution des listes regroupement des dossiers. • Commission d'affectation • Courriers divers aux familles, aux établissements et équipes pédagogiques • Signature des contrats entre l'élève, la famille, l'établissement d'origine et l'Atelier Relais 	1 Semaine précédant la session	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignant et assistant d'éducation (éducation nationale) - Enseignant - Lien avec l'animateur référent Ligue de l'enseignement
Organisation de la session	<ul style="list-style-type: none"> • Administratif : courriers, planning, emplois du temps, documents, de cantine, d'autorisation de sorties et autres documents. • Rencontres des élèves à Bourbon • Projet de chaque session. • Montage et préparation des séquences et des activités. • Réservation des intervenants, des lieux d'activités et des sorties. 		
La session : prise en charge des élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des élèves • Mise en œuvre des activités et des séquences pédagogiques • Organisation hebdomadaire • Organisation des sorties pédagogiques et culturelles • Bilans et évaluations hebdomadaires élèves • Lien régulier avec les familles et référents des collèges d'origine • Préparation au retour dans l'établissement d'origine : documents pour les équipes pédagogiques, projet de l'élève • Bilans individuels et collectifs de fin de session des élèves • Mise en route des recrutements et saisine de la commission pour la session suivante 	6 semaines au collège Bourbon	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignant et assistant d'éducation (éducation nationale) - Animateur référent Ligue de l'enseignement

Bilan de session	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan personnel de l'élève pour la famille, l'établissement d'origine et le rectorat • Suivi du retour dans l'établissement 	1 semaine suivant la session	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignant et assistant d'éducation (éducation nationale) - animateur de la Ligue de l'enseignement
Lien avec élève, famille et établissement d'origine	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres avec élèves, familles et établissement d'origine pour la session suivante • Suivi des élèves des sessions précédentes 		

* Les préparations et les bilans se font conjointement Ligue de l'enseignement (animatrice) et Éducation nationale (enseignant).

3- BILAN ANNUEL ET RETOUR INSTITUTIONNEL

Objectifs	Tâches	Durée	Personnes concernées
Évaluation du projet et préparation de l'année suivante	<ul style="list-style-type: none"> • Bilans chiffrés • Statistiques ministérielles • Bilan pédagogique global et bilans des actions • Analyse et synthèse de l'année • Suivi des élèves de plus de 6 mois. • Réunions avec l'institution (groupe de pilotage local et académique, réunion pédagogique...) • Bilan avec les partenaires • Bilan financier 	3 semaines en fin d'année scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignant et assistant d'éducation (éducation nationale) - l'animateur référent Ligue de l'enseignement - Ponctuellement : le responsable de la Ligue de l'enseignement, le principal du collège Bourbon - le groupe académique de pilotage

REFERENT ATELIER RELAIS

Le coordonnateur de l'éducation nationale ou un membre de l'équipe permanente de l'Atelier Relais assure le lien avec la famille, son suivi individuel lors des rendez-vous ainsi qu'à son retour dans son établissement d'origine et lors des bilans avec son référent sur le collège.

Après le passage des élèves dans l'Atelier Relais, le référent fera un point régulier sur les éventuelles difficultés.

REFERENT EQUIPE EDUCATIVE DU COLLEGE

Chaque élève aura un référent adulte parmi les membres de l'équipe. Celui-ci travaille en étroite collaboration avec le référent de l'atelier, afin d'assurer le lien avec le collège.

LIEN AVEC LES FAMILLES :

Le référent de l'atelier assure la relation avec la famille du jeune.

Un premier entretien précédant le recrutement de l'élève permettra d'engager une discussion et d'affiner la connaissance du jeune en termes de contexte et relations familiales.

Au cours de la session, un bilan régulier (téléphonique ou physique) sera effectué avec la famille pour leur faire état des évolutions de leur enfant.

Un accueil collectif des parents des élèves, en présence de l'ensemble de l'équipe de l'atelier, ainsi que les chefs d'établissements ou leur représentant sera organisé pour chaque groupe d'élèves en début de session.

RELATION AVEC LA CLASSE ET LE COLLEGE D'ORIGINE

OBJECTIF :

Permettre aux élèves de garder le contact avec l'établissement

Préparer le retour de l'élève à la réintégration dans sa classe d'origine

CONTENU :

- Rencontrer les référents dans le collège, établir la relation avec l'élève autour d'une discussion, sur sa scolarité.
- Établir des rencontres ou des contacts pendant la session avec les référents
- Communiquer avec les référents

Ces rencontres permettront de d'établir la place et les rôles de chacun, de faire au plus près le suivi de chaque élève.

Le contenu des apprentissages sera élaboré et défini en fonction des besoins du public, dès que la concertation avec le professeur, la communauté éducative et les coordonnateurs aura eu lieu.

LES ACTIONS SERONT LES SUIVANTES :

AVANT

- Repérer le référent.
- Rencontrer le référent dans le collège.
- Établir le contact et la relation avec chaque référent et l'élève.
- Établir un calendrier de rencontre et un contrat.

PENDANT

- Echange réciproque de message électronique (élève, référent).
- Rencontre sur le lieu de la session.
- Préparation du retour dans la classe et au collège.

APRES

- Faire le bilan avec les personnes concernées.
- Faire le bilan avec l'élève.

ÉVALUATION

Le projet

a) Critères quantitatifs

Public :

- Nombre d'élèves attendus.
- Nombre d'élèves inscrits.
- Nombre d'élèves vus.
- Nombre d'élèves recrutés par session.
- Fréquence journalière.
- Fréquence dans les activités.
- Nombre de productions.

Équipe :

- Nombre de rencontres avant / après.
- Nombre de réunions pendant.
- Nombre d'action prévus et réalisés.

Organisateur

- Moyens prévus et moyens utilisés.

Famille :

- Nombre de parents ou responsables légaux présents au premier jour et le jour du bilan.
- Fréquentation journalière

b) Critères qualitatifs

PUBLIC	TEMPS	FORMES	OUTILS
ELEVES	Début Hebdomadaire Fin	Écrits Productions	Jeux, QCM, Fiches techniques, bilan Grilles d'évaluation

EQUIPE	Avant Toutes les fins de journée Fin de la session Fin de l'année scolaire	Écrits Régulation Réunions	Projet Comptes rendus Bilans
PARENTS	Début Hebdomadaire Fin	Réunions Contacts Bilan	Rencontres Téléphone Bilan
COLLEGES D'ORIGINE	Avant Pendant Fin	Réunions Contacts Suivi	Rencontres Bilans Téléphone/internet
RECTORAT	Avant Pendant Fin	Réunions Bilans	Projet Bilan intermédiaire Bilan fin d'année

LA DEMARCHE

Les étapes préalables à la session du dispositif relais « ateliers-relais »

Coordonnateur de l'Éducation Nationale

Élaborer et réaliser le projet pédagogique annuel en lien avec le socle commun
Repérer les élèves, les identifier, les associer
Obtenir l'adhésion, l'implication des parents
Fixer les interventions éducatives et scolaires
Fixer des dates de rencontre avec le référent du collège d'origine, les familles
Maintenir les relations avec les collèges d'origine
Mettre en place les évaluations
Transmettre aux instances académiques les bilans pédagogiques et les rapports individuels et collectifs

Coordonnateur de l'Éducation Populaire

Élaborer le projet de pédagogie éducative
Prendre contact et définir les différentes interventions
Établir le budget prévisionnel des sessions
Mettre en œuvre le projet
Articuler le collectif associatif, les partenaires institutionnels
Évaluer l'action par la rédaction de notes, de rapports intermédiaires, de synthèses et de bilan.

En commun : Réaliser le projet

- Préparation du dossier pour la commission d'affectation
- Établir l'emploi du temps des interventions et le contenu des sessions
- Mettre en place une cohérence d'intervention
- Faire l'évaluation commune afin d'assurer le suivi de chaque élève

CONCLUSION

L'atelier relais concourt à compléter les réponses que peuvent apporter les communautés éducatives. Toutes les activités : culturelles, sportives, les sorties, l'internat contribuent à donner une image positive de l'école et de l'institution scolaire.

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION ATELIERS RELAIS 2020-2021

CHARGES (3) Prévision Réalisation % PRODUITS (3) Prévision Réalisation %

I. Charges directes affectées à l'action I. Ressources directes affectées à l'action

CHARGES 60	MONTANT	PRODUITS 70	MONTANT
ACHAT :			
Prestation de service	6100,00		
Visites avec billetterie			
Fournitures pédagogiques			
Achat matières et fournitures	2970,00		
Assurance			
SERVICES EXTERIEURS			
Location de véhicule	4500,00	SUBVENTION DE L'ETAT RECTORAT	36000,00 €
Hébergement	3930,00		
Frais de déplacement/missions	100,00		
CHARGES DE PERSONNEL	18400,00		
Coordination			
Vacation			
CHARGES FIXES DE FONCTIONNEMENT			
TOTAL	36000,00 €	TOTAL	36000,00€

Ce budget prend en compte les activités intérieures et extérieures, la rémunération du personnel affecté et les vacataires, les hébergements (internat) les transports, l'assurance, les fournitures éducatives.

...

ANNEXES

...



Atelier Relais

189 rue Jean Chatel
 97400 Saint Denis
 0262 90 45 56
 0693 91 09 97
 relaisbourbon@yahoo.fr

Atelier Relais du collège de Bourbon

Calendrier prévisionnel 2020-2021

Planning en fonction des dates de sessions et du temps nécessaire à la rencontre des équipes éducatives, des élèves et des familles.

SESSIONS	Envoi du dossier d'admission dans les collèges	Date limite de signalement pour inscription à la commission	Envoi de la liste des élèves au Rectorat	Date et Lieu des commissions ⁽¹⁾
Du Lundi 28 Septembre au Vendredi 20 Novembre 2020	Lundi 24 Août 2020	Mardi 08 septembre 2020	Mardi 8 Septembre 2020	22 Septembre 2020 Heure : 10h30 Lieu : Montgaillard
Du Lundi 25 Janvier au Vendredi 05 Mars 2021	Lundi 16 Novembre 2020	Mardi 01 Décembre 2020	Mardi 01 Décembre 2020	Mardi 15 Décembre 2020 Lieu : Collège Bourbon
Du Lundi 19 Avril au Vendredi 11 Juin 2021	Lundi 01 Mars 2021	Mercredi 31 Mars 2021	Mercredi 31 Mars 2021	Mardi 13 Avril 2021 Lieu : Collège Bourbon

⁽¹⁾ Le référent du collège d'origine doit présenter le ou les élèves à la commission.

BILAN SESSION 3 : Jeudi 24 Juin 2021

Lieu : Collège Montgaillard